

de l'Agriculture, et des fonctionnaires de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ont rendu témoignage. L'étude convergea sur le bœuf et le porc, en tant que viandes les plus consommées par les Canadiens.

À la suite de l'abolition des régies sur les prix le 22 octobre 1947, et durant novembre et décembre 1947, et janvier 1948, les bénéfices des trois importantes compagnies de salaison, *Canada Packers Limited*, *Swift Canadian Company Limited* et *Burns & Company Limited*, sur les opérations de viandes ont augmenté très sensiblement. Suit une comparaison entre le bénéfice moyen la livre de viande vendue par les trois importantes salaisons durant l'hiver de 1947-1948 et les chiffres correspondants pour l'année antérieure :

Mois	Bénéfice provenant des opérations de viandes avant déduction des réserves d'inventaires, des intérêts sur les obligations ou des impôts sur le revenu	
	Par livre de viande vendue	
	1946-1947	1947-1948
Novembre40c.	2.29c.
Décembre04c. perte	.99
Janvier37	1.26
Février27	.25 perte
Moyenne26c.	1.15c.

Ces bénéfices par livre proviennent de bénéfices globaux appréciables sur la plupart des opérations. Les trois compagnies ont accusé des bénéfices de \$2,593,472 en novembre 1947, de \$905,399 en décembre et de \$1,000,892 en janvier 1948, soit un total de \$4,507,783 pour les trois mois. Pendant la période correspondante de 1946-1947, le bénéfice comparable réalisé sur à peu près le même volume de ventes s'est chiffré à \$664,909 (Tableau 4, Appendice). Durant février 1948, les trois compagnies ont subi une perte collective de \$218,927.

La période visée comprend les mois durant lesquels le volume des abattages est élevé du fait des conditions saisonnières, et en 1947-1948 le volume s'est accru en raison de l'accumulation résultant de la grève dans les salaisons durant septembre et octobre de cette année-là.

Nous avons porté une attention particulière sur la question de savoir dans quelle mesure les profits ont été ce qu'il est convenu d'appeler "des profits d'inventaire", c'est-à-dire, des profits provenant du fait que les saleurs avaient acheté des bestiaux ou porcs à un certain niveau de prix, puis avaient vendu la viande quelques semaines plus tard, une fois les prix augmentés. Cette occasion de réaliser des profits semble s'être présentée au moment où le contrat du Royaume-Uni relatif au bacon fut mis en vigueur le 5 janvier 1940, et où le prix d'exportation des flancs de Wiltshires a augmenté du jour au lendemain de 7c. la livre, avec une augmentation correspondante du prix des porcs. Les témoignages ont prouvé, toutefois, que sur les inventaires de denrées destinées à l'exportation au Royaume-Uni, tout profit provenant de ladite augmentation était pris par l'Office des viandes, de sorte que les saleurs n'ont pas réalisé de bénéfices sur cette partie de leur inventaire. Cette question fut exposée très clairement par M. R. S. Munn, gérant général de *Burns & Company Limited*, qui a dit (page 17 du fascicule n° 47) : "L'Office du bacon n'autorise jamais de plus-value relativement au stock en mains. Les stocks d'exportation que nous avons en mains en décembre 1947, ont passé à l'Office des viandes à l'ancien prix." En ce qui concerne le reliquat de leur inventaire, ils auraient réalisé un profit théorique de 7c. la livre si le prix du marché inté-